

Efforcez-vous d'être aussi discret que possible en public. Évitez les foules et les troubles publics. Les manifestations publiques dégénèrent souvent en violence. Si d'autres personnes déclenchent des incidents, quittez les lieux le plus vite possible.

3. TERRORISME

Avant de prendre toute précaution raisonnable, le risque doit être évalué. Le terrorisme suppose généralement des actes criminels comme les bombardements ou les enlèvements, lesquels sont motivés par des raisons politiques, souvent contre des non-combattants innocents. Les Canadiens pourraient aussi se retrouver les spectateurs innocents d'un incident terroriste contre un tiers. Il peut y avoir confusion au sujet de l'identité nationale. Le risque est réel.

Les terroristes peuvent agir seuls ou en petits groupes. Ils peuvent soutenir diverses causes extrêmes de l'éventail politique. Certains sont des nationalistes ou des séparatistes radicaux. D'autres cherchent à renverser un gouvernement en particulier.

Les cibles des terroristes sont souvent des spectateurs innocents. Le gouvernement et les établissements privés associés à la cible principale des terroristes peuvent être attaqués. Mais, dans la plupart des cas, le terroriste recherche une cible qui attirera l'attention sur la cause terroriste, obligera un gouvernement à modifier ses politiques ou lui procurera des armes ou des fonds pour la cause terroriste.

Par-dessus tout, dans les endroits à haut risque, il faut éviter les routines quotidiennes répétitives. Par exemple, ne quittez pas la maison à la même heure chaque matin pour vous rendre au travail. Ne suivez pas toujours le même trajet.

4. SÉCURITÉ DES BUREAUX

Les édifices et les bureaux qui jouissent d'une importance spéciale sont souvent choisis comme lieu de bombardement, de sabotage, d'enlèvement, d'assassinat et d'attaques terroristes. Des précautions raisonnables peuvent prévenir de tels incidents. Certaines précautions ne font appel qu'au bon sens et sont peu coûteuses.

Arrivez et partez à des heures différentes. Suivez des trajets variés et utilisez des entrées différentes pour accéder à l'édifice si possible. Évitez de travailler tard de façon régulière et évitez les voyages de routine au bureau lorsque personne ne s'y trouve. Soyez à l'affût de toute personne qui traîne autour du bureau.

La chancellerie est conçue de façon à contrôler l'accès aux renseignements et aux biens classifiés et protégés. Par le fait même, cet aménagement fournit une protection additionnelle au personnel.

Les Consignes permanentes de sécurité locale de la mission vous fourniront les politiques et les procédures relatives au contrôle de l'accès pour les visiteurs.

Les bureaux situés au rez-de-chaussée sont particulièrement vulnérables puisqu'ils sont plus susceptibles d'être la cible des voleurs, des terroristes, des kidnappeurs, etc.

Les placards contenant le matériel d'entretien et les locaux des installations téléphoniques et électriques doivent être verrouillés en tout temps. L'agent de